

Information

Programme national Jeunes et médias



La Confédération et la branche des médias assument leurs responsabilités et s'engagent en faveur d'une protection efficace de la jeunesse face aux médias dans le cadre du programme national Jeunes et médias.

Elles joignent leurs forces pour aider les enfants et les jeunes à utiliser les médias numériques de manière compétente, à saisir les opportunités qu'ils offrent et à en éviter les risques. Les parents, enseignants et autres adultes de référence exercent une fonction d'encadrement des plus importantes en la matière. Pour promouvoir leurs propres compétences médiatiques et les accompagner dans leur quotidien éducatif, le programme Jeunes et médias leur propose informations et aides pratiques. Ainsi, le portail jeunesetmedias.ch fournit une foule de renseignements actuels et fiables concernant la protection des jeunes face aux médias. Voici ce que le programme propose aux différents groupes cibles.

Parents, enseignants et adultes de référence

Le site jeunesetmedias.ch réunit les connaissances relatives aux opportunités et aux risques des médias numériques. Les parents, enseignants et autres adultes de référence y trouvent des aides pratiques pour encadrer les enfants et les jeunes et les accompagner dans le monde des médias, entre autres des offres d'information, de formation et de conseil dans leur région.

La banque de données, qui regroupe près de 600 offres, est dotée d'une fonction de recherche selon la région, le groupe cible, le thème et le type d'offre. On y trouve notamment des brochures, du matériel didactique, des informations pour organiser des campagnes, des services de conseil et de formation continue, des liens vers d'autres sites Internet, des projets, des vidéos et des offres de loisir.

Spécialistes

A l'échelon national, le programme favorise la mise en réseau, les échanges entre spécialistes et la collaboration entre les divers services et parties prenantes actifs dans la protection de la jeunesse face aux médias.

Les spécialistes bénéficient d'impulsions, d'informations essentielles et de soutien aux activités de sensibilisation sur les plans locaux et régionaux.

Le programme favorise l'assurance qualité des offres d'information et de formation et teste des approches innovantes pour transmettre les compétences médiatiques (éducation par les pairs, stratégies en vue d'accéder à tous les groupes de population).

Remarque :

Le deuxième Forum national pour la protection de la jeunesse face aux médias se tiendra le 7 mars 2013 à Berne. Il donnera une vue d'ensemble des activités du domaine de la protection de la jeunesse face aux médias et présentera les opportunités et risques des médias numériques. Il favorisera le réseautage des spécialistes et leur permettra de se renseigner sur l'état actuel du débat scientifique.

Les premiers projets modèles du domaine de l'éducation par les pairs pour promouvoir les compétences médiatiques débiteront à l'automne 2012. Les projets seront mis en œuvre dans le milieu scolaire et extrascolaire et feront l'objet d'une évaluation qui aboutira à des recommandations quant à une réalisation à plus grande échelle.

Un programme national de la Confédération, de Swisscom, de la SIEA/PEGI et de la fondation Jacobs

Examen des mesures de régulation existantes

Parallèlement aux efforts déployés pour encourager les compétences médiatiques, l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a formé un groupe de projet composé de représentants de la Confédération, des cantons, de la branche et du domaine scientifique, chargé d'étudier la mise en œuvre des mesures d'autorégulation de la branche des médias (dans les domaines du film, des jeux vidéo, d'Internet, des télécommunications) ainsi que les activités régulatrices des cantons. En même temps, il suit attentivement le développement des médias et les activités régulatrices exercées au niveau international. D'ici 2015, le Conseil fédéral souhaite avoir une vue d'ensemble de la protection de la jeunesse face aux médias en Suisse. Suivant le résultat de ces travaux et la nécessité d'agir, le Conseil fédéral ordonnera la mise en place de mesures régulatrices au niveau fédéral et, le cas échéant, la création des bases constitutionnelles nécessaires pour assurer la protection des jeunes et des enfants face aux médias.

Les partenaires

La Confédération, représentée par l'**Office fédéral des assurances sociales (OFAS)**, dirige le programme d'une durée de cinq ans (2011 à 2015). Elle collabore avec les partenaires suivants :

- la Swiss Interactive Entertainment Association (SIEA), qui assure la protection des jeunes dans le domaine des jeux vidéo par la mise en œuvre du **système paneuropéen de classification par âge PEGI** ;
- **Swisscom SA**, qui s'engage pour la promotion des compétences médiatiques par diverses initiatives destinées aux écoles et aux parents ;
- la **Fondation Jacobs**, qui bénéficie d'une vaste expérience dans le domaine de l'encouragement des enfants et des jeunes et qui soutient financièrement des projets modèles dans le domaine de l'éducation par les pairs (travail d'information et d'éducation fourni par les enfants et les jeunes eux-mêmes).

Le programme Jeunes et médias jouit d'un large soutien pour sa réalisation : la branche des médias, les cantons, divers offices fédéraux, plusieurs universités et hautes écoles pédagogiques ainsi que diverses organisations de protection de la famille, de la jeunesse ou de l'enfance participent aux activités.

Pour de plus amples informations : www.jeunesetmedias.ch

Septembre 2012

Un programme national de la Confédération, de Swisscom, de la SIEA/PEGI et de la fondation Jacobs